



[PAYS : BURUNDI]

ÉTAT D’AVANCEMENT DU PROJET EN MILIEU D’ANNÉE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE : JANVIER – JUIN 2017

Numéro de projet et titre :	PBF/BDI/H-1 , Numéro 00092133 "Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PPCP 2014 – 2016".		
Organisation(s) récipiendaire (s)¹ :	PNUD		
Partenaires d'exécution (Gouvernement, agences de l'ONU, ONG etc.) :	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale (MRECI).		
Budget total approuvé² :	US\$900,000		
Fonds engagés³ :	US\$555,696	% des fonds engagés / budget total approuvé :	62%
Dépenses ⁴ (information préliminaire) :	US\$555,696	% des dépenses / budget total : (taux de dépense)	62%
Date d'approbation du projet :	08/10/2014	Délai possible de la date de fin des opérations initialement prévue (nombre de mois)	12 mois (30 juin 2018)
Date de démarrage du projet :	08/10/2014		
Date de fin des opérations initialement prévue :	31 mai 2017 (après extension Janvier 2017)		
Résultats du projet :	R1: Le Comité de Pilotage Conjoint ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP) R2: La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.		

¹Il faut noter que dans les cas où plusieurs agences participent, un seul rapport doit être présenté.

²Le budget approuvé correspond au montant transféré aux organisations récipiendaires.

³Les fonds engagés sont définis par les contrats de services et de travail conformément aux règles et procédures financières des organisations récipiendaires. Fournir les informations préliminaires.

⁴ Paiements réels (contrats, services, travail) effectués suivant les engagements.

5 Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Évaluation qualitative de l'état d'avancement du projet

<p><i>Pour chaque résultat attendu, veuillez donner des preuves de l'avancement (si elles existent) pendant la période du rapport.</i></p> <p><i>De plus, pour chaque résultat prévu, veuillez présenter brièvement les principaux produits déjà réalisés. (1000 lettres max. par résultat)</i></p>	<p>Résultat 1</p> <p>-Le CPC a élargi son mandat fin 2016 à la coordination des projets du Global Acceleration Instrument (G.A.I). En date du 7 déc 2016, le CPC a approuvé 3 projets financés par G.A.I pour un montant de 700 000USD. L'extension du présent projet a été approuvée en janv2017 et une autre soumise au PBSO pour arriver juin 2018</p> <p>Le 26/5/2017, le CPC a recommandé au PBSO la 2eme Révision du PPCP III pour l'étendre au30/06/2018. 4 demandes d'extension des projets sans coûts et 3 extensions avec coûts ont été aussi recommandées (cfr extension PPCP III). La révision de 2 projets du domaine prioritaire "participation des jeunes" permettra de programmer 2 millions USD restants.</p> <p>- Des notes conceptuelles pour les projets à réviser ont été élaborées et il reste à formuler les documents de projets selon le format requis.</p> <p>-L'extension du PPCP III a été soumise au PBSO et le cadre de résultats a été révisé sommairement pour tenir compte des révisions envisagées et des résultats au niveau de ces projets.</p> <p>Résultat 2</p> <p>Le processus de mise en place du Sous Groupe Sectoriel de Consolidation de la Paix (SGSCP) a connu des avancées.Des consultations au niveau de la co-présidence du CPC et du ST-PBF ont abouti à un consensus sur la composition du SGSCP qui ne reste qu'à finaliser. En sa réunion du 26 mai 2017, le CPC a recommandé que le lancement des travaux soit organisé au plus tard au mois de juillet 2017.</p> <p>Résultat 3</p> <p>Résultat 4</p>
<p><i>Y a-t-il des preuves que le projet a déjà un impact positif sur la consolidation de la paix ? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>N/A</p>
<p><i>Des effets catalytiques ont-ils été constatés durant la période</i></p>	<p>-ONUFEMMES continue de bénéficier des appuis du G.A.I pour consolider les acquis au niveau des femmes</p>

<p><i>considérée, y compris en générant de nouveaux engagements de fonds ou en déclenchant / débloquant un processus de paix ? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>médiatrices appuyées par PBF en 2015. En plus de la phase 2016 d'une allocation au Burundi de 700 000 USD, G.A.I accorde encore 600 000 USD pour 2017 toujours pour les interventions en rapport avec 2 axes à savoir la Participation des femmes dans la prévention des conflits et la Consolidation de la paix et l'investissement dans le relèvement.</p> <p>-Pour consolider les acquis du projet jeunes dans la cohésion sociale, le PNUD a bénéficié d'un financement du Japon (741 000 USD) pour exécuter un autre projet de création d'emplois des jeunes et cohésion sociale dans 3 provinces (Bujumbura Marie, Rumonge et Makamba).</p> <p>-L'extension du PPCP III et la programmation de 2 millions USD restants dans la domaine de la jeunesse coïncide avec un niveau encourageant des résultats des projets inscrits dans ce domaine.</p>
<p><i>Si les progrès ont été lents ou inadéquats, indiquer les raisons principales ainsi que les actions correctrices. (1000 lettres max.)</i></p>	<p>-La programmations de toutes les ressources a attendu que certains projets (domaine jeunesse) montrent des progrès tel que requis par le PBSO.</p> <p>-Le processus de mise en place du SGSCP a pris du retard suite aux réticences de certains membres du CPC en 2015 et 2016. Les différentes mutations de la co-présidence du CPC en 2016 justifient aussi ce retard.</p>
<p><i>Quelles sont les activités principales/objectifs visés pour le restant de l'année? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>- Poursuite de la mise en place du SGSCP et de son Secrétariat pour servir de mécanisme de veille de la prise en compte de la consolidation de la paix dans le futur Plan National de Développement (au terme du CSLPII)</p> <p>-Appui au CPC dans la programmations des Ressources G.A.I 2017 et supervisions des projets de 2016</p> <p>-Lors de la réunion du CPC pour l'approbation de l'extension du PPCP III, des recommandations ont été formulées et un suivi de leur exécution est prévue. Il s'agit essentiellement : la formulation et l'approbation des révisions de projets et l'allocation des ressources restantes et la documentation complète à fournir au CPC sur les progrès des projets du PPCP III</p> <p>-La poursuite du contrôle de qualité lors du rapportage mandataire des projets PBF sur la période de l'extension du PPCP III (fin 30 juin 2018)</p> <p>-La rédaction du rapport annuel 2017 du CPC sur les progrès de mise en oeuvre du PPCP III.</p>
<p><i>Les stratégies/la durée/le budget, etc. du projet doivent-ils être rectifiés? (1000 lettres max.)</i></p>	<p>La fin prévue du projet est 30 juin 2018 pour correspondre avec la période du PPCP III révisé (19 Février 2014- 30 Juin 2018).</p> <p>-Dans sa révision, le projet bénéficiera des petits reliquats sur les domaines prioritaires 1 et 2 du PPCP III; ce qui permettra au ST-PBF de continuer son appui à l'accomplissement du mandat du CPC.</p>
<p><i>Quel est l'état général de la situation financière du projet</i></p>	<p>Le taux d'absorbtion du budget total est de 62%; soit des depenses de 555,696 USD sur l'allocation de 900 000USD.</p>

<p><i>(pourcentage du budget utilisé à la date du rapport) – des informations préliminaires. (1000 lettres max.)</i></p>	<p>Le budget 2017 alloué au SGSCP (Secrétariat logé au MRECI) sera révisé pour s'étendre jusque juin 2018 car le lancement de ses activités est attendu au début du 2eme semestre 2017.</p>
<p><i>Autre information pertinente pour PBSO (et le Comité de Pilotage) sur le projet à ce stade? (1500 lettres max.)</i></p>	<p>Sur approbation du CPC et du PBSO, le projet a été étendu sans coûts pour se terminer le 31 mai 2017 au lieu de février 2017. Mais le CPC a récemment recommandé l'extension du PPCP III jusqu'au 30 juin 2018. Il en est de même du présent projet qui appuie la coordination de l'exécution du PPCP III. Cette extension du projet bénéficiera de l'allocation de quelques reliquats des ressources des domaines prioritaires "Dialogue politique" et "Participation des Jeunes".</p>

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR : Utiliser le *Cadre de résultats du projet* (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (250 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
Résultat 1 Le Comité de Pilotage Conjoint ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PPCP	Indicateur 1.1 -Un Comité de Pilotage Conjoint (CPC) et une coordination du SNU appuyés pour donner des orientations stratégiques.	-Un PPCP adopté -Un CPC mis en place.	-Rapports annuels du CPC soumis au PBSO moins de 7 jours après la date limite	- Le CPC a poursuivi son mandat qui est d'ailleurs élargi à la coordination des interventions G.A.I depuis fin 2016 -Une 2eme révision du PPCP III a été recommandée par le CPC pour servir le cadre d'extension des projets en cours	- Conformité aux directives du PBF -Reprogrammation du solde de 2 millions USD -4 projets demandent extensions sans coûts -3 projets demandent extensions avec coûts	N/A
	Indicateur 1.2 -Les rapports couvrant la période du PPCP III sont d'une qualité jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO	0	-Rapports annuels du CPC produits dans les délais et avec une qualité jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO	- La qualité du rapport annuel 2015 a été jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO -Un draft du rapport 2016 du CPC a été soumis au PBSO	-Mise en oeuvre des directives sur le rapportage mandataire -Les changements au niveau des 2 co-présidents n'ont pas permis la finalisation du rapport 2016	N/A

Produit 1.1 Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre et le suivi du PPCP.	Indicateur 1.1.1 Le Staff du ST-PBF est recruté sur base des nouveaux TDRs.	Ancien staff du Secrétariat Technique PBF-II (2 staff professionnels).	-4 staffs recrutés.	- 2 staff professionnels en poste (Coordonnateur et Expert national en S-E) et un chauffeur	Pas de changement depuis le dernier rapport 15 nov 2016	
	Indicateur 1.1.2 Nombre et qualité des rapports annuels du Comité mixte de pilotage jugée « acceptable"par l'équipe d'examen du PBSO	0	-3 rapports annuels du CPC	-Draft du Rapport annuel 2016 du CPC soumis au PBSO -Rapport annuel 2015 du CPC transmis au PBSO (8 déc) a été jugé acceptable	Respect des directives mandataires du PBF.	N/A
Produit 1.2 Les capacités du ST en suivi/évaluation sont renforcées à travers le recrutement d'une structure indépendante pour appuyer le suivi du	Indicateur 1.2.1 TDRs et contrat signé avec un Chargé de S/E au sein du staff du ST	Appui en S/E donné jusque fin 2012 par le Bureau des Nations Unies au Burundi.	Le CPC, la Coordination du SNU ainsi que PBSO sont régulièrement informées sur les progrès et les contraintes dans la mise en œuvre du PPCP, pour apporter des ajustements.	-Un sondage des perceptions sur le dialogue et la cohésion sociale par un consultant est en cours d'organisation -Le recrutement de la structure d'appui en S-E n'a pas eu lieu (Cfr rapport annuel 2016)	Le sondage est inscrit dans la Plan de travail annuel du projet 2017 et dans le Plan de S-E du PPCP III	Inchangé

PPCP	Indicateur 1.2.2 TDRs et contrat signés avec la structure indépendante ayant des capacités confirmées en S/E.	Inexistence d'une structure d'appui en S-E	Le système de suivi communautaire du PPCP est mis en place et utilisé.	N/A	N/A	Indicateur retiré du cadre des résultats.
Produit 1.3	Indicateur 1.3.1					
	Indicateur 1.3.2					
Résultat 2 La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.	Indicateur 2.1 -Sous Groupe Sectoriel de Consolidation de la Paix (SGSCP) et son Secrétariat sont créés	-CSLP-II prend en compte des priorités de consolidation de la paix (Axe1) -Le personnel du Secrétariat du SGSCP est en recrutement	-Le SGSCP mis en place	-La composition du SGSCP est en cours de finalisation	Le lancement des travaux du SGSCP est prévu au courant du mois de juillet 2017	-Cible inchangée -Le résultat devrait être revu et tenir compte du futur Plan National de Développement (PND)
	Indicateur 2.2 - Niveau d'intégration des priorités de consolidation de la Paix dans l'UNDAF	-UNDAF se base sur les priorités du CSLPII qui prend en compte la consolidation de la paix	-UNDAF prend en compte la consolidation de la paix dans ces résultats 2012-2017	-La planification UNDAF 2017-2018 prend en compte la consolidation de la paix		Inchangé

Produit 2.1 Le Secrétariat du Sous Groupe Sectoriel sur la Consolidation de la paix est fonctionnel	Indicateur 2.1.1 -Nombre de réunions du SGSCP organisées.	Inexistence d'une structure de suivi des questions de consolidation de la paix dans le cadre du CSLP-II.	Le SGSCP se réunit au moins tous les 3 mois et produit des rapports semestriels de qualité qui sont utilisés par le gouvernement et par les partenaires de développement.	Le lancement des travaux du SGSCP est prévu au courant du mois de juillet 2017	Recommandation du CPC lors de sa réunion du 26 mai 2017 consacrée à l'analyse et approbation de l'extension du PPCP III	Inchangé
	Indicateur 2.1.2 Nombre de rapports d'analyse et de suivi des progrès sur les questions de consolidation de la paix	0	-6 rapports semestriels de qualité produits	Le lancement des travaux du SGSCP est prévu au courant du mois de juillet 2017	Recommandation du CPC lors de sa réunion du 26 mai 2017 consacrée à l'analyse et approbation de l'extension du PPCP III	-Reformuler la cible avec la mise en place effective du SGSCP
Produit 2.2	Indicateur 2.2.1					
	Indicateur 2.2.2					
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					
Résultat 3	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					

	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					